

ODIGO

Société par actions simplifiée au capital de 73.638.148 euros
50 Cours de l'Ile Seguin 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
529 038 978 RCS Nanterre
(La « Société »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUILLET 2024**

ODILINK, Société par actions simplifiée au capital de 2.067.436,99 euros, ayant son siège social 50 Cours de l'Ile Seguin, 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 888 835 121 RCS Nanterre, représentée par ODITOP, société par actions simplifiée au capital de 2.171.891,63euros, dont le siège social est situé au 50 Cours de l'Ile Seguin 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, enregistrée sous le numéro 891 120 651 RCS Nanterre, elle-même représentée par son président, DDL & Associés (elle-même représentée par Monsieur François-Xavier FLOREN), associé unique de la Société adopte les décisions qui suivent sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Mention des conventions réglementées ;
- Questions diverses.

Il est préalablement rappelé que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été tenus à la disposition de KPMG SA, commissaire aux comptes de la Société, conformément aux délais légaux.

L'associé unique a pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

PREMIERE DECISION**Approbation des comptes annuels**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport des co-commissaires aux comptes et du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte que la Société n'a encouru aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'Article 39-4 dudit Code.

L'Associé prend acte qu'il n'existe pas de frais généraux ou de dépenses somptuaires ayant été réintégrés dans le résultat imposable de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats

L'Associé Unique, constatant que le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de (34 030 334) euros, décide de l'affecter au compte de report à nouveau qui sera porté, du fait de cette affectation de la somme de de (12 185 359) euros à la somme de à (46 215 693) euros.

L'Associé Unique reconnaît, en outre, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des précédents exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Mention des conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention visée à l'Article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

QUATRIEME DECISION

Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DocuSigned by:
François-Xavier Floren
192B98B198CA403...

L'associé unique

Odilink SAS, elle-même représentée par son président Oditop SAS,
elle-même représentée par son président, DDL & Associés, elle-
même représentée par Monsieur François-Xavier FLOREN

Certifié conforme.

Signé par :

Le Président

Jean-Michel Breul
D142EB035E45443...



Bilan - actif

	2023			2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	100 963 980	66 366 305	34 597 676	31 041 229
Fonds commercial	50 728 052	8 533 592	42 194 460	19 911 714
Autres immobilisations incorporelles				22 282 746
Immobilisations en cours	20 367 036		20 367 036	31 585 701
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	172 058 068	74 900 897	97 157 172	104 821 391
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 489 997	8 158 064	331 933	369 721
Autres immobilisations corporelles	2 529 780	1 044 178	1 485 602	1 832 852
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	11 019 777	9 202 242	1 817 535	2 202 573
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	14 550 778		14 550 778	14 550 778
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	465 224		465 224	205 545
Autres immobilisations financières	146 473		146 473	142 140
Total immobilisations financières	15 162 475		15 162 475	14 898 463
ACTIF IMMOBILISE	198 241 320	84 103 139	114 138 182	121 922 426
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	397 933		397 933	873 190
En cours de production de services	5 538 849		5 538 849	9 413 955
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
Total des stocks	5 936 782		5 936 782	10 287 145
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	28 171 389	218 955	27 952 414	37 104 889
Autres créances	8 238 535		8 238 535	9 496 163
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	36 409 924	218 955	36 190 949	46 601 052
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres				
Disponibilités	8 539 372		8 539 372	16 893 390
Total disponibilités et divers	8 539 372		8 539 372	16 893 390
ACTIF CIRCULANT	50 886 058	218 955	50 667 102	73 781 367
Charges constatées d'avance	4 216 319		4 216 319	3 348 739
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations	7 847		7 847	
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	253 361 643	84 321 093	169 040 450	199 052 552



Bilan - passif

	2023	2022
Capital social ou individuel Dont versé : 73 683 148	73 683 148	64 820 768
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 454 833	16 239 238
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 013 920	1 013 920
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(12 436 283)	6 314 472
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(34 030 334)	(18 499 831)
Total situation nette	46 685 284	69 888 587
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	46 685 284	69 888 587
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	942 534	950 898
Provisions pour charges	6 322 395	5 823 545
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 264 929	6 774 443
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	13 025 068	13 034 723
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	33 038 090	24 958 688
Total dettes financières	46 063 158	37 993 411
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 438 041	54 910 255
Dettes fiscales et sociales	13 523 387	16 356 987
Total dettes d'exploitation	58 961 428	71 267 243
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 893 805	2 967 360
Total dettes diverses	3 893 805	2 967 360
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	6 138 524	10 116 320
DETTES	115 056 916	122 344 334
Ecart de conversion passif	23 323	45 210
TOTAL GENERAL	169 030 450	199 052 552



Compte de résultat

	2023			2022
	France	Export	Total	Total
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	150 619 496		150 619 496	153 391 883
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	150 619 496	-	150 619 496	153 391 883
Production stockée			(4 350 364)	1 728 372
Production immobilisée			17 936 872	23 630 772
Subventions d'exploitation			188 000	222 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 402 721	154 683
Autres produits			384 638	115 054
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			186 161 363	179 242 763
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			124 779 001	136 123 833
Total charges externes			124 779 001	136 123 833
Impôts, taxes et versements assimilés			1 487 070	1 275 204
Charges de personnel				
Salaires et traitements			29 387 987	30 013 660
Charges sociales			13 311 450	13 636 886
Total charges de personnel			42 699 437	43 650 546
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 306 579	10 774 214
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			218 955	
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 340 368	746 010
Total dotations d'exploitation			22 865 902	11 520 224
Autres charges			3 301 037	4 945 899
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			195 112 446	197 615 706
RESULTAT D'EXPLOITATION			(28 951 083)	(18 272 942)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			64 362	98
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			64 362	98
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			213 667	57 108
Intérêts et charges assimilés			1 587 758	957 058
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 801 425	1 014 166
RESULTAT FINANCIER			(1 737 063)	(1 014 067)
RESULTAT COURANT			(30 688 146)	(19 287 009)



Compte de résultat (suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	250 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	250 000
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 091 316	325 518
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 412	1 237
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 108 728	326 755
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 108 728)	(76 755)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 766 540)	(863 933)
TOTAL DES PRODUITS	166 226 725	179 492 881
TOTAL DES CHARGES	200 266 059	197 992 693
BENEFICE ou PERTE	(34 039 334)	(18 499 811)



Sommaire de l'annexe

1	NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
2	INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
3.1	PRINCIPES COMPTABLES ET CONVENTIONS GENERALES	8
3.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8
3.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
3.4	CREANCES CLIENTS.....	10
3.5	OPERATIONS EN DEVISES	10
3.6	METHODES DE COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10
3.7	INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	10
3.8	RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
3.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
4	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN	11
4.1	ETATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	11
4.2	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	12
4.3	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	14
4.4	DETAIL DES DISPONIBILITES	14
4.5	CAPITAUX PROPRES.....	14
4.6	DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
5	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	16
5.1	VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16
5.2	RESULTAT FINANCIER	16
5.3	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	16
5.4	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	17
6	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	17
6.1	ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (AU 31 DECEMBRE 2022) :	17
6.2	HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	17
6.3	SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE	17
6.4	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	17
6.5	INTEGRATION FISCALE	18
6.6	PRETS INTERENTREPRISE	18
6.7	ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
6.8	EFFECTIF MOYEN	18
6.9	REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	18
6.10	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	18
6.11	INFORMATIONS DIVERSES	18
6.12	INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	19



1 NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan, avant répartition du résultat de l'exercice, présente un total de 169 030 450 euros, et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, fait apparaître une perte comptable de 34 030 334 euros. Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code de Commerce.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet de commentaires ci-après.

2 INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

ODIGO (« la Société ») conçoit, développe et commercialise des plateformes logicielles reposant sur le Cloud de gestion des interactions clients et de centre de contacts.

La Société est une société par actions simplifiée à associé unique. Son siège social se situe 50, Cours de l'Ile Seguin - 92100 Boulogne-Billancourt, France.

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Président.

La Société a été immatriculée le 15 décembre 2010.

- En avril 2023, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total de 8.862.380 €, par voie d'émission de 11.077.975 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,8 €, chacune assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,2 € soit une prime d'émission totale de 2.215.595 € avec maintien du droit préférentiel de souscription, libérées par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société à la souscription par sa maison mère, Odilink ;
- L'entreprise a examiné au cours du second semestre le risque lié à l'obsolescence de ses actifs physiques et logiciels. Ce risque, inhérent à l'activité d'éditeur de logiciels en mode SaaS, devient significatif pour l'entreprise lorsque le volume des actifs à remplacer ou upgrader dépasse le tiers du parc concerné. Aussi un inventaire exhaustif de ces actifs a été initié fin 2023 et un plan d'actions pour chacune des catégories concernées a été élaboré, puis validé avec la gouvernance de l'entreprise.
Le plan de remédiation a débuté en janvier 2024, et sera échelonné sur une période de presque deux ans pour se terminer fin 2025 au plus tard. L'entreprise n'anticipe pas à ce stade de dérapage de nature à remettre en cause les différents points d'étape définis, sauf événement inattendu résultant d'un actif obsolète par exemple.
La mise en œuvre de ce plan mobilise les collaborateurs au sein des équipes R&D et Managed Services, avec des impacts à anticiper sur le développement et le lancement de solutions ou activités nouvelles. Ces éléments ont été pris en compte pour l'établissement des prévisions opérationnelles faites par l'entreprise.
A ce jour, aucune dépréciation additionnelle d'immobilisation n'a été identifiée suite à cette analyse ;
- La mise en place d'une nouvelle équipe de Direction, finalisée en fin d'année 2023, a conduit à revoir le portefeuille solutions de l'entreprise sur les programmes de développement en cours.
C'est ainsi que le programme de développement d'un futur logiciel connu sous le nom de « Electric Blue » a été arrêté, au regard d'une part, de son rythme programmé d'achèvement et d'autre part, de son potentiel de marché. La conséquence de cette révision s'est traduite par une mise au rebut/passage en pertes dans les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 des montants de production immobilisée à hauteur de 7m€ (dont 4,7m€ relatifs à la production immobilisée au cours des exercices précédent comptabilisée en charges



exceptionnelles et 2,3m€ pour les développements de FY23) sur un montant global de 27,3m€ de production immobilisée.

L'arrêt de ces développements, inhérent aux risques propres à toute activité de R&D, a été pris en compte dans les prévisions budgétaires utilisées pour le test de dépréciation des actifs ;

- En octobre 2023, la société a décidé de procéder à la fermeture de filiale en Allemagne ;
- En novembre 2023, Odilink a octroyé à la Société un prêt d'actionnaires de 9.000.000 € destiné à contribuer au financement du plan de développement du groupe Odigo ;
- La société a comptabilisé 1,8m€ de crédit impôt recherche relatif aux années 2020 et 2022 suite au dépôt des dossiers au cours de l'exercice 2023 ;
- La société a décidé de changer la méthode de comptabilisation de la provision des indemnités de départ à la retraite et de ne plus retenir la méthode du corridor. Ce changement impacte les Autres réserves (augmentation de 251k€) et provision pour charges au 31 décembre 2022 (baisse de 251k€)

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité, d'image fidèle conformément aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le plan comptable général et conformément aux règlements ANC N°2014-13, ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition et amortis sur leur durée d'utilisation, le cas échéant.

Les amortissements sont pratiqués selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens :

Logiciels créés par l'entreprise	3 ans
Logiciels acquis	1 à 5 ans
Matériel industriel	5 ans
Installations, Agencements et Aménagements	5 ans
Matériel de bureau informatique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans



3.2.1 Logiciels acquis, créés

Les développements de logiciels effectués en interne sont valorisés à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles s'ils respectent les critères d'inscription à l'actif prévu à l'article 212-3 du PCG. Sont pris en compte les charges et salaires valorisés au coût moyen par catégorie de profil (ingénieurs de développement juniors & seniors ainsi que chefs de projet).

En fin d'année, une revue de chacun des projets est effectuée. Le cas échéant, les projets ne respectant plus un des critères des conditions d'inscription à l'actif sont mis au rebut.

3.2.2 Fonds de commerce et malis technique

Le poste fonds de commerce est constitué d'actifs apportés à la valeur nette comptable lors de l'apport partiel d'actifs réalisé avec la société Prosodie SAS en janvier 2019.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, à l'ouverture de l'exercice 2016, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes. En l'espèce, les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan au poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels, constitués du Mali de fusion MGN (2004) pour 22 283 milliers d'euros ont été affectés au fonds commercial.

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Les fonds de commerce et malis technique incorporels alloués aux fonds incorporels ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amortis.

Leur valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation représentant la perte de valeur est comptabilisée. Cette dépréciation est irréversible.

3.3 Immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières est valorisé au coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (voir paragraphe 3.2 – Immobilisations



incorporelles et corporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

3.4 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des comptes clients est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération.

Au bilan, les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de change de la devise à la clôture de l'exercice. Les écarts de change constatés entre la valeur à l'origine et la valeur au bilan sont portés dans des comptes d'écarts de conversion actif (perte latente) ou passif (gain latent). Les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie autre que l'Euro sont convertis au cours de la date de clôture. Les différences de change qui résultent de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

3.6 Méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société se compose principalement de revenus liés aux reversements des opérateurs ainsi qu'à des prestations d'hébergement et de services.

Reversements des opérateurs :

Les opérateurs reversent à la Société les revenus correspondant aux numéros ou codes dont elle est titulaire ou propriétaire. Ces revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Les éventuels reversements effectués à l'attention des clients, correspondant à leur quote-part de revenus, sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires.

Prestations d'hébergement :

Les prestations d'hébergement sont rémunérées par des redevances fixes et/ou variables qui sont reconnues quand le service est rendu.

Prestations de services :

Les prestations de services réalisées dans le cadre de contrat au forfait sont reconnues en chiffre d'affaires selon la méthode du pourcentage à l'avancement. Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

3.7 Indemnités de fin de carrière

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 3,40% au 31 décembre 2023.



Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 15 avril 2023 portant sur la réforme des retraites.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite, déterminés en fonction de leur ancienneté font l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.

Les engagements de retraite sont calculés au jour de la clôture selon la méthode actuarielle avec les hypothèses suivantes :

- âge de la retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- taux de charges sociales : 47 %
- taux de rotation : taux défini par tranche d'âge sur la base des observations réalisées sur les départs effectifs
- taux de progression des salaires : taux défini par tranche d'âge sur la base des observations réalisées
- cas d'indemnisation : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres

3.8 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond aux éléments ne se rapportant pas à l'activité courante de la Société.

3.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction de l'appréciation du risque avec le support des tiers tels que des cabinets d'avocats et d'experts. Les provisions liées aux clients sont quant à elles déterminées par la Société.

4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN

4.1 Etats des immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles, corporelles et financières se décomposent de la façon suivante :

Postes du bilan	Valeur Brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à postes	Affectation du mali	Valeur Brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	-					-
Frais de recherche et de développement	-					-
Concessions, brevets et marques	2 857		199			2 658
Logiciels acquis et créés	84 818 483	6 603	8 270 334	24 406 590		100 961 322
Fonds commercial	28 445 306				22 282 748	50 728 052
Mali de fusion	22 282 748				22 282 748	0
Immos incorporelles en cours	31 585 701	17 928 636	4 740 711	24 406 590		20 387 038
Avances et acomptes sur immos	-					-
Total Immobilisations incorporelles	167 155 074	17 935 239	13 011 244			172 059 069
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	8 412 985	78 508	1 494			8 492 985
Autres immobilisations corporelles	2 506 997	22 783				2 529 780
Immobilisations corporelles en cours	-	35 000	35 000			70 000
Avances et acomptes sur immos	-					-
Total Immobilisations corporelles	10 919 982	136 289	36 494			11 092 765



Les amortissements se décomposent comme suit :

Postes du bilan	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Cessions ou mise au rebut	Amortissements à la fin de l'exercice
Amortissements immo. incorporelles				
Amort. concessions, brevets et marques	1 863	497	199	2 161
Amort. logiciels acquis et créés	53 778 229	20 821 249	-8 235 334	66 364 144
Amort. Fonds commercial	8 533 592			8 533 592
Total amortissements immo. incorporelles	62 313 683	20 821 746	8 235 135	74 899 896
Amortissements immo. corporelles				
Amort. install. Spécifique	26 588		12 581	39 169
Amort. matériel industriel	8 016 677	234	102 452	8 118 895
Amort. agencement	570 956	347	335 714	906 323
Amort. matériel de bureau	32 525		13 797	46 322
Amort. matériel informatique	46 802		800	47 602
Amort. mobilier de bureau	23 862		20 070	43 932
Total amortissements immo. corporelles	8 717 409	581	485 414	9 202 242

4.2 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

En euros	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêt	465 224	465 224	-
Autres immobilisations financières	146 473	146 473	-
Clients douteux ou litigieux	289 859	289 859	-
Autres créances clients	27 881 511	27 881 511	-
Personnel et comptes rattachés	16 086	16 086	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Etats et autres collectivités publiques	4 891 771	4 891 771	-
Groupes et associés	2 035 877	2 035 877	-
Débiteurs divers	1 262 013	1 262 013	-
Total	36 988 814	36 988 814	-
Charges constatées d'avance	4 216 319	4 216 319	-
Total général	41 205 134	41 205 134	-

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 se ventilent de la manière suivante :



En euros	Montant
Maintenance	2 490 704
Locations	820 861
Sous-traitance	327 029
Honoraires	302 545
Redevances	165 964
Prestations telecom	18 397
Publicité	6 250
Autres	84 570
Total	4 216 320

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances au 31 décembre 2023 se décomposent de la façon suivante :

En euros	Montant
Clients et comptes rattachés	3 430 772
Autres créances	1 686
Total	3 432 459

Les échéances des dettes au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

En euros	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires	13 025 068	325 068	12 700 000
Emprunts et dettes financières diverses	33 038 090	-	33 038 090
Fournisseurs et comptes rattachés	45 438 041	45 438 041	-
Personnel et comptes rattachés	4 649 341	4 649 341	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 812 206	3 812 206	-
Etat et autres collectivités publiques	5 061 840	5 061 840	-
Autres dettes	3 893 805	3 893 805	-
Total	108 918 391	63 180 301	45 738 090
Produits constatés d'avance (1)	6 138 524	6 138 524	-
Total général	115 056 915	69 318 825	45 738 090

Le poste autres emprunts obligataires est constitué d'obligations de relance pour un montant de 12,7m€ à échéance 2030.

Le poste emprunts et dettes financières diverses est constitué des emprunts et intérêts courus envers Odilink pour lesquels Odilink s'est engagé à ne pas demander le remboursement dans les 12 prochains mois.

Le poste produits constatés d'avance d'un montant de 6 138 524 euros correspond à des décalages entre la facturation et le chiffres d'affaires reconnu selon la méthode du pourcentage à l'avancement dans le cadre de contrats au forfait pour 573k€ et aux prestations de services de conception et de customisation qui sont différés pour le solde.



Les charges à payer rattachées aux postes de dettes au 31 décembre 2023 se décomposent de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Montant
Emprunts et dettes financières divers	820 384
Fournisseurs et comptes rattachés	18 757 705
Salaires et organismes sociaux	4 191 718
Etat et autres collectivités	624 131
Total	24 393 939

4.3 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement ont compté pour 20 239 milliers d'euros au compte de résultat et 17 937 milliers d'euros ont en outre été immobilisés conformément aux principes comptables applicables.

4.4 Détail des disponibilités

Les disponibilités se ventilent de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Montant
Valeurs mobilières de placement	-
Solde bancaires débiteurs	8 539 372
Total	8 539 372

4.5 Capitaux propres

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission, fusion, d'apport	Réserves & RAN	Résultat	Total
Situation au 31/12/2022	64 821	16 239	7 328 -	18 500	69 888
Affectation résultat 2022	-	-	18 500	18 500	-
Augmentation capital	8 862	2 216	-	-	11 078
Réduction capital	-	-	-	-	-
Changement méthode comptable IDR	-	-	250	-	-
Résultat 2023	-	-	-	34 030 -	34 030
Situation au 31/12/2023	73 683	18 455 -	11 422 -	34 030	46 686

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été affecté au report à nouveau créditeur par décision de l'associé unique du 31 mai 2023.

Le capital a évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Capital social à l'ouverture	81 025 960	0,80 €	64 820 768,00 €
Capital social à la clôture	92 103 935	0,80 €	73 683 148,00 €



4.6 Détail des provisions pour risques et charges

<i>En euros</i>	31/12/2022	Augmentation / Dotation	Reprise provision utilisée	Changement méthode comptable	Reprise provision non utilisée	31/12/2023
Provisions pour engagement de retraite	5 823 545	628 964 -	751 038	250 924	-	5 952 395
Provisions pour litiges prud'homaux	760 528	887 668 -	580 847		-	1 067 350
Provisions pour perte de change	-	13 511	-		-	13 511
Provision pour perte à terminaison	190 370	41 303			-	231 673
Total	6 774 443	1 571 447 -	1 331 885	250 924	-	7 264 929

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant
Valeur actualisée de l'engagements au 1er janvier 2023	5 823
Coût financier	214
Coût des services rendus au cours de l'exercice	417
Prestations services	- 165
Variations des gains et pertes actuariels	- 336
Valeur de périmètre	
Valeur actualisée de l'engagements au 31 décembre 2023	5 953

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2023 est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant
Coût net de la période	631
(Gain) / perte actuariel net comptabilisés au cours de la période	- 85
Coûts des services passés	- 165
Profit enregistré au titre de la réduction du régime à prestations définies	-
Perte Gain comptabilisé en résultat	381

Les données relatives aux bénéficiaires pris en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

	31/12/2023
Nombre de bénéficiaires	401
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	20,4
Age moyen des bénéficiaires (en années)	44,6



5 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des produits d'exploitation

Chiffre d'affaires par zone géographique :

En euros	2023	2022
France	124 078 523	137 625 443
Union Européenne	3 266 350	4 049 488
Hors Union Européenne	23 274 624	11 716 953
Total	150 619 497	153 391 884

5.2 Résultat financier

Le détail du résultat financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est le suivant :

En euros	Charges	Produits
Charges financières sur autres emprunts obligataires	779 402	-
Charges financières sur emprunts et dettes financières diverses	650 744	-
Autres charges financières	371 279	-
Autres produits financiers	-	64 362
Total	1 801 425	64 362
Résultat financier	1 737 063	

5.3 Résultat exceptionnel

Le détail du résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est le suivant :

En euros	Charges	Produits
Pénalités sur marchés / projet client	252 368	-
Amendes et pénalités	-	-
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	35 000	-
Autres charges exceptionnelles	4 821 359	-
Pénalités reçues	-	-
Produits de cession des immobilisations	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Total	5 108 728	-
Résultat financier	5 108 728	

Les autres charges exceptionnelles sont constituées pour 4,7m€ de la mise au rebut de la production immobilisée au cours d'exercices précédents.



5.4 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

<i>En euros</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Résultat net
Résultat comptable	- 30 688 146 -	5 108 728	-	- 35 796 874
Réintégration	3 690 048	-	-	3 690 048
Déductions	- 2 790 883	-	-	- 2 790 883
Résultat fiscal	- 29 788 981 -	5 108 728	-	- 34 897 709
Impôts	1 766 540	-	-	1 766 540
Total	- 57 811 422 -	10 217 456	-	- 34 030 334

6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1 Allègement de la dette future d'impôts (au 31 décembre 2023) :

<i>En euros</i>	Bases	Impôts
C3S	160 021	40 005
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5 952 395	1 488 099
Provisions pour risques et charges	245 184	61 296
Ecart de conversion	15 476	3 869
Total	6 373 076	1 593 269

Le taux de l'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul est de 25 %.

6.2 Honoraires Commissaires aux Comptes

<i>En euros</i>	KPMG
Certification des comptes	100 800
Services autres que la certification des comptes	-
Total	100 800

6.3 Situation fiscale latente et conditionnelle

Néant.

6.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société

Odítóp SAS, société au capital de 1 321 880,33 euros ayant son siège social 50 cours de l'Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.



6.5 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une convention d'intégration fiscale lie la Société à la société ODITOP, tête du groupe d'intégration fiscale.

6.6 Prêts interentreprise

Au 31 décembre 2023, la Société bénéficiait de prêts de la part d'ODILINK pour un montant de 33 038 090 euros intérêts courus non échus compris pour lesquels Odilink s'est engagé à ne pas demander le remboursement dans les 12 prochains mois.

6.7 Engagements hors bilan

<i>En millier euros</i>	2023
Bail - Caution site Boulogne	365
Bail - Caution site Lyon	80
Orange	31
Total	476

6.8 Effectif moyen

L'effectif au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	406	424
Agents de maîtrise	2	2
Employés	13	51
Effectif moyen	421	477

6.9 Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles. Aucun crédit ou avance n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

6.10 Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2024, Odilink a octroyé à la Société un prêt d'actionnaires de 11.000.000€, destiné à contribuer au financement du plan de développement du groupe Odigo.

6.11 Informations diverses

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées qui n'aient pas été conclues à des conditions normales de marché.



6.12 Informations concernant les filiales et participations

Les filiales et participations (détenues à plus de 50%) se détaillent comme suit au 31 décembre 2023 :

Informations Financières

Filiales (+50% du capital détenu par la société)	Capital & Primes	Réserves et RAN avant affectation des résultats	Quota-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Scté	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (N)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (N)	Observations
				Brute	Nette					
1-1 Filiales Françaises										
1-1 Filiales étrangères										
Odigo CX Solutions c/o Skadden Arps, Slate, Meagher & Ltd Flom (UK) LLP 40 Bank Street Canary Wharf London, E14 5DS - UK	500 GBP	-	100%	595 EUR	595 EUR	-	-	4 374 254 GBP	313 948 GBP	
Odigo Deutschland GmbH c/o Intertrust Deutschland GmbH Eschersheimer Landstraße 14, 60322 Frankfurt am Main - Germany	25 000 EUR	30 000 EUR	100%	25 000 EUR	25 000 EUR	-	-	758 000 EUR	38 000 EUR	
Odigo Neerland B.V. Herikerbergweg 88, Jupiter Building, 1101 CM Amsterdam Holland	1 000 EUR	14 000 EUR	100%	1 000 EUR	1 000 EUR	-	-	303 000 EUR	88 000 EUR	
Odigo Belgium Avenue Fonsny 46 boîte 59 1060 Saint-Gilles Belgique	1 000 EUR	7 000 EUR	100%	1 000 EUR	1 000 EUR	-	-	300 000 EUR	14 000 EUR	
Prosodie Iberica Calle Puerto de Somport 28050 Madrid Espagne	1 886 000 EUR	823 000 EUR	100%	6 527 515 EUR	6 527 515 EUR	-	-	14 859 000 EUR	1 318 000 EUR	
Odigo Iberica	500 000 EUR	748 000 EUR	100%	7 995 668 EUR	7 995 668 EUR	-	-	6 560 000 EUR	- 510 000 EUR	



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Odigo S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Odigo S.A.S.

50 Cours de l'Île Seguin - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Odigo S.A.S.

50 Cours de l'Ile Seguin - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société Odigo S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Odigo S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 42 194 milliers d'euros, est évalué à son coût d'acquisition et déprécié sur la base de sa valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.2 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent cette valeur d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues du plan stratégique établi sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 juillet 2024

KPMG SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Bernard', written over the printed name 'Sophie BERNARD'.

Sophie BERNARD

Associée

ODIGO SASU

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Bilan - actif

	2023			2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	100 963 980	66 366 305	34 597 676	31 041 229
Fonds commercial	50 728 052	8 533 592	42 194 460	19 911 714
Autres immobilisations incorporelles				22 282 746
Immobilisations en cours	20 367 036		20 367 036	31 585 701
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	172 059 068	74 899 897	97 159 172	104 821 391
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 489 997	8 156 064	331 933	369 721
Autres immobilisations corporelles	2 529 780	1 044 178	1 485 602	1 832 852
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	11 019 777	9 202 242	1 817 535	2 202 573
Immobilitisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	14 550 778		14 550 778	14 550 778
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	465 224		465 224	205 545
Autres immobilisations financières	146 473		146 473	142 140
Total immobilisations financières	15 162 475		15 162 475	14 898 463
ACTIF IMMOBILISE	198 241 320	84 102 138	114 139 182	121 922 426
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	397 933		397 933	873 190
En cours de production de services	5 538 849		5 538 849	9 413 955
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	5 936 782		5 936 782	10 287 145
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	28 171 369	218 955	27 952 414	37 104 689
Autres créances	8 238 535		8 238 535	9 496 163
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	36 409 904	218 955	36 190 949	46 600 852
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres				
Disponibilités	8 539 372		8 539 372	16 893 390
Total disponibilités et divers	8 539 372		8 539 372	16 893 390
ACTIF CIRCULANT	50 886 058	218 955	50 667 102	73 781 387
Charges constatées d'avance	4 216 319		4 216 319	3 348 739
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	7 847		7 847	
TOTAL GENERAL	253 351 543	84 321 093	169 030 450	199 052 552

Bilan - passif

	2023	2022
Capital social ou individuel Dont versé : 73 683 148	73 683 148	64 820 768
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 454 833	16 239 238
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 013 920	1 013 920
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(12 436 283)	6 314 472
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(34 030 334)	(18 499 831)
Total situation nette	46 685 284	69 888 567
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	46 685 284	69 888 567
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	942 534	950 898
Provisions pour charges	6 322 395	5 823 545
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 264 929	6 774 443
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	13 025 068	13 034 723
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	33 038 090	24 958 688
Total dettes financières	46 063 158	37 993 411
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 438 041	54 910 255
Dettes fiscales et sociales	13 523 387	16 356 987
Total dettes d'exploitation	58 961 428	71 267 243
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 893 805	2 967 360
Total dettes diverses	3 893 805	2 967 360
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	6 138 524	10 116 320
DETTES	115 056 915	122 344 334
Ecart de conversion passif	23 323	45 210
TOTAL GENERAL	169 030 450	199 052 552

Compte de résultat

	2023			2022
	France	Export	Total	Total
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	150 619 496		150 619 496	153 391 883
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	150 619 496	-	150 619 496	153 391 883
Production stockée			(4 350 364)	1 728 372
Production immobilisée			17 936 872	23 630 772
Subventions d'exploitation			168 000	222 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 402 721	154 883
Autres produits			384 638	115 054
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			166 161 363	179 242 763
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			124 779 001	136 123 833
Total charges externes			124 779 001	136 123 833
Impôts, taxes et versements assimilés			1 467 070	1 275 204
Charges de personnel				
Salaires et traitements			29 387 987	30 013 660
Charges sociales			13 311 450	13 636 886
Total charges de personnel			42 699 437	43 650 546
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 306 579	10 774 214
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			218 955	
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 340 368	746 010
Total dotations d'exploitation			22 865 902	11 520 224
Autres charges			3 301 037	4 945 899
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			195 112 446	197 515 706
RESULTAT D'EXPLOITATION			(28 951 083)	(18 272 942)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			64 362	98
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			64 362	98
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			213 667	57 108
Intérêts et charges assimilées			1 587 758	957 058
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 801 425	1 014 166
RESULTAT FINANCIER			(1 737 063)	(1 014 067)
RESULTAT COURANT			(30 688 146)	(19 287 009)

Compte de résultat (suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	250 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	250 000
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 091 316	325 518
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 412	1 237
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 108 728	326 755
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 108 728)	(76 755)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 766 540)	(863 933)
TOTAL DES PRODUITS	166 225 725	179 492 861
TOTAL DES CHARGES	200 256 059	197 992 693
BENEFICE ou PERTE	(34 030 334)	(18 499 831)

Sommaire de l'annexe

1	NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
2	INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
3.1	PRINCIPES COMPTABLES ET CONVENTIONS GENERALES.....	8
3.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	8
3.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	9
3.4	CREANCES CLIENTS.....	10
3.5	OPERATIONS EN DEVISES.....	10
3.6	METHODES DE COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10
3.7	INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	10
3.8	RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
3.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
4	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN	11
4.1	ETATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	11
4.2	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES.....	12
4.3	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	14
4.4	DETAIL DES DISPONIBILITES	14
4.5	CAPITAUX PROPRES.....	14
4.6	DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
5	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	16
5.1	VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16
5.2	RESULTAT FINANCIER	16
5.3	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	16
5.4	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	17
6	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	17
6.1	ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (AU 31 DECEMBRE 2022) :	17
6.2	HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	17
6.3	SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE	17
6.4	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE.....	17
6.5	INTEGRATION FISCALE	18
6.6	PRETS INTERENTREPRISE	18
6.7	ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
6.8	EFFECTIF MOYEN	18
6.9	REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	18
6.10	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	18
6.11	INFORMATIONS DIVERSES	18
6.12	INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	19

1 NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan, avant répartition du résultat de l'exercice, présente un total de 169 030 450 euros, et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, fait apparaître une perte comptable de 34 030 334 euros. Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code de Commerce.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet de commentaires ci-après.

2 INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

ODIGO (« la Société ») conçoit, développe et commercialise des plateformes logicielles reposant sur le Cloud de gestion des interactions clients et de centre de contacts.

La Société est une société par actions simplifiée à associé unique. Son siège social se situe 50, Cours de l'Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt, France.

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Président.

La Société a été immatriculée le 15 décembre 2010.

- En avril 2023, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total de 8.862.380 €, par voie d'émission de 11.077.975 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,8 €, chacune assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,2 € soit une prime d'émission totale de 2.215.595 € avec maintien du droit préférentiel de souscription, libérées par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société à la souscription par sa maison mère, Odilink ;
- L'entreprise a examiné au cours du second semestre le risque lié à l'obsolescence de ses actifs physiques et logiciels. Ce risque, inhérent à l'activité d'éditeur de logiciels en mode SaaS, devient significatif pour l'entreprise lorsque le volume des actifs à remplacer ou upgrader dépasse le tiers du parc concerné. Aussi un inventaire exhaustif de ces actifs a été initié fin 2023 et un plan d'actions pour chacune des catégories concernées a été élaboré, puis validé avec la gouvernance de l'entreprise.
Le plan de remédiation a débuté en janvier 2024, et sera échelonné sur une période de presque deux ans pour se terminer fin 2025 au plus tard. L'entreprise n'anticipe pas à ce stade de dérapage de nature à remettre en cause les différents points d'étape définis, sauf événement inattendu résultant d'un actif obsolète par exemple.
La mise en œuvre de ce plan mobilise les collaborateurs au sein des équipes R&D et Managed Services, avec des impacts à anticiper sur le développement et le lancement de solutions ou activités nouvelles. Ces éléments ont été pris en compte pour l'établissement des prévisions opérationnelles faites par l'entreprise.
A ce jour, aucune dépréciation additionnelle d'immobilisation n'a été identifiée suite à cette analyse ;
- La mise en place d'une nouvelle équipe de Direction, finalisée en fin d'année 2023, a conduit à revoir le portefeuille solutions de l'entreprise sur les programmes de développement en cours.
C'est ainsi que le programme de développement d'un futur logiciel connu sous le nom de « Electric Blue » a été arrêté, au regard d'une part, de son rythme programmé d'achèvement et d'autre part, de son potentiel de marché. La conséquence de cette révision s'est traduite par une mise au rebut/passage en pertes dans les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 des montants de production immobilisée à hauteur de 7m€ (dont 4,7m€ relatifs à la production immobilisée au cours des exercices précédent comptabilisée en charges

exceptionnelles et 2,3m€ pour les développements de FY23) sur un montant global de 27,3m€ de production immobilisée.

L'arrêt de ces développements, inhérent aux risques propres à toute activité de R&D, a été pris en compte dans les prévisions budgétaires utilisées pour le test de dépréciation des actifs ;

- En octobre 2023, la société a décidé de procéder à la fermeture de filiale en Allemagne ;
- En novembre 2023, Odilink a octroyé à la Société un prêt d'actionnaires de 9.000.000 € destiné à contribuer au financement du plan de développement du groupe Odigo ;
- La société a comptabilisé 1,8m€ de crédit impôt recherche relatif aux années 2020 et 2022 suite au dépôt des dossiers au cours de l'exercice 2023 ;
- La société a décidé de changer la méthode de comptabilisation de la provision des indemnités de départ à la retraite et de ne plus retenir la méthode du corridor. Ce changement impacte les Autres réserves (augmentation de 251k€) et provision pour charges au 31 décembre 2022 (baisse de 251k€)

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité, d'image fidèle conformément aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le plan comptable général et conformément aux règlements ANC N°2014-13, ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition et amortis sur leur durée d'utilisation, le cas échéant.

Les amortissements sont pratiqués selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens :

Logiciels créés par l'entreprise	3 ans
Logiciels acquis	1 à 5 ans
Matériel industriel	5 ans
Installations, Agencements et Aménagements	5 ans
Matériel de bureau informatique	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

3.2.1 Logiciels acquis, créés

Les développements de logiciels effectués en interne sont valorisés à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles s'ils respectent les critères d'inscription à l'actif prévu à l'article 212-3 du PCG. Sont pris en compte les charges et salaires valorisés au coût moyen par catégorie de profil (ingénieurs de développement juniors & seniors ainsi que chefs de projet).

En fin d'année, une revue de chacun des projets est effectuée. Le cas échéant, les projets ne respectant plus un des critères des conditions d'inscription à l'actif sont mis au rebut.

3.2.2 Fonds de commerce et malis technique

Le poste fonds de commerce est constitué d'actifs apportés à la valeur nette comptable lors de l'apport partiel d'actifs réalisé avec la société Prosodie SAS en janvier 2019.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, à l'ouverture de l'exercice 2016, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes. En l'espèce, les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparaît au bilan au poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels, constitués du Mali de fusion MGN (2004) pour 22 283 milliers d'euros ont été affectés au fonds commercial.

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Les fonds de commerce et malis technique incorporels alloués aux fonds incorporels ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amortis.

Leur valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation représentant la perte de valeur est comptabilisée. Cette dépréciation est irréversible.

3.3 Immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières est valorisé au coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (voir paragraphe 3.2 – Immobilisations

incorporelles et corporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

3.4 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des comptes clients est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération.

Au bilan, les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de change de la devise à la clôture de l'exercice. Les écarts de change constatés entre la valeur à l'origine et la valeur au bilan sont portés dans des comptes d'écarts de conversion actif (perte latente) ou passif (gain latent). Les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie autre que l'Euro sont convertis au cours de la date de clôture. Les différences de change qui résultent de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

3.6 Méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société se compose principalement de revenus liés aux reversements des opérateurs ainsi qu'à des prestations d'hébergement et de services.

Reversements des opérateurs :

Les opérateurs reversent à la Société les revenus correspondant aux numéros ou codes dont elle est titulaire ou propriétaire. Ces revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Les éventuels reversements effectués à l'attention des clients, correspondant à leur quote-part de revenus, sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires.

Prestations d'hébergement :

Les prestations d'hébergement sont rémunérées par des redevances fixes et/ou variables qui sont reconnues quand le service est rendu.

Prestations de services :

Les prestations de services réalisées dans le cadre de contrat au forfait sont reconnues en chiffre d'affaires selon la méthode du pourcentage à l'avancement. Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

3.7 Indemnités de fin de carrière

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 3,40% au 31 décembre 2023.

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 15 avril 2023 portant sur la réforme des retraites.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite, déterminés en fonction de leur ancienneté font l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.

Les engagements de retraite sont calculés au jour de la clôture selon la méthode actuarielle avec les hypothèses suivantes :

- âge de la retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- taux de charges sociales : 47 %
- taux de rotation : taux défini par tranche d'âge sur la base des observations réalisées sur les départs effectifs
- taux de progression des salaires : taux défini par tranche d'âge sur la base des observations réalisées
- cas d'indemnisation : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres

3.8 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond aux éléments ne se rapportant pas à l'activité courante de la Société.

3.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction de l'appréciation du risque avec le support des tiers tels que des cabinets d'avocats et d'experts. Les provisions liées aux clients sont quant à elles déterminées par la Société.

4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN

4.1 Etats des immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles, corporelles et financières se décomposent de la façon suivante :

Postes du bilan	Valeur Brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à postes	Affectation du mali	Valeur Brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	-					-
Frais de recherche et de développement	-					-
Concessions, brevets et marques	2 857		199			2 658
Logiciels acquis et créés	84 818 483	6 603	8 270 334	24 406 590		100 981 322
Fonds commercial	28 445 306				22 282 746	50 728 052
Mali de fusion	22 282 746				22 282 746	0
Immos incorporelles en cours	31 585 701	17 928 636	4 740 711	24 406 590		20 387 036
Avances et acomptes sur immos	-					-
Total immobilisations incorporelles	167 135 074	17 935 239	13 011 244	-	-	172 059 069
Immobilisations corporelles						
Terrains						-
Constructions						-
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	8 412 985	78 506	1 494			8 492 985
Autres immobilisations corporelles	2 506 997	22 783				2 529 780
Immobilisations corporelles en cours	-	35 000	35 000			70 000
Avances et acomptes sur immos	-					-
Total immobilisations corporelles	10 919 982	136 289	36 494	-	-	11 092 765

Les amortissements se décomposent comme suit :

Postes du bilan	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Cessions ou mise au rebut	Amortissements à la fin de l'exercice
Amortissements immo. incorporelles				
Amort. concessions, brevets et marques	- 1 863	- 497	- 199	- 2 161
Amort. logiciels acquis et créés	- 53 778 229	- 20 821 249	- 8 235 334	- 66 364 144
Amort. Fonds commercial	- 8 533 592	-	-	- 8 533 592
Total amortissements immo. incorporelles	- 62 313 683	- 20 821 746	- 8 235 135	- 74 899 896
Amortissements immo. corporelles				
Amort. install. Spécifique	- 26 588	-	- 12 581	- 39 169
Amort. matériel industriel	- 8 016 677	- 234	- 102 452	- 8 118 895
Amort. agencement	- 570 956	- 347	- 335 714	- 906 323
Amort. matériel de bureau	- 32 525	-	- 13 797	- 46 322
Amort. matériel informatique	- 46 802	-	- 800	- 47 602
Amort. mobilier de bureau	- 23 862	-	- 20 070	- 43 932
Total amortissements immo. corporelles	- 8 717 409	- 581	- 485 414	- 9 202 242

4.2 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

En euros	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêt	465 224	465 224	-
Autres immobilisations financières	146 473	146 473	-
Clients douteux ou litigieux	289 859	289 859	-
Autres créances clients	27 881 511	27 881 511	-
Personnel et comptes rattachés	16 086	16 086	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Etats et autres collectivités publiques	4 891 771	4 891 771	-
Groupes et associés	2 035 877	2 035 877	-
Débiteurs divers	1 262 013	1 262 013	-
Total	36 988 814	36 988 814	-
Charges constatées d'avance	4 216 319	4 216 319	-
Total général	41 205 134	41 205 134	-

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2023 se ventilent de la manière suivante :

<i>En euros</i>	Montant
Maintenance	2 490 704
Locations	820 861
Sous-traitance	327 029
Honoraires	302 545
Redevances	165 964
Prestations telecom	18 397
Publicité	6 250
Autres	84 570
Total	4 216 320

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances au 31 décembre 2023 se décomposent de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Montant
Clients et comptes rattachés	3 430 772
Autres créances	1 686
Total	3 432 459

Les échéances des dettes au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

<i>En euros</i>	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires	13 025 068	325 068	12 700 000
Emprunts et dettes financières diverses	33 038 090	-	33 038 090
Fournisseurs et comptes rattachés	45 438 041	45 438 041	-
Personnel et comptes rattachés	4 649 341	4 649 341	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 812 206	3 812 206	-
Etat et autres collectivités publiques	5 061 840	5 061 840	-
Autres dettes	3 893 805	3 893 805	-
Total	108 918 391	63 180 301	45 738 090
Produits constatés d'avance (1)	6 138 524	6 138 524	-
Total général	115 056 915	69 318 825	45 738 090

Le poste autres emprunts obligataires est constitué d'obligations de relance pour un montant de 12,7m€ à échéance 2030.

Le poste emprunts et dettes financières diverses est constitué des emprunts et intérêts courus envers Odilink pour lesquels Odilink s'est engagé à ne pas demander le remboursement dans les 12 prochains mois.

Le poste produits constatés d'avance d'un montant de 6 138 524 euros correspond à des décalages entre la facturation et le chiffres d'affaires reconnu selon la méthode du pourcentage à l'avancement dans le cadre de contrats au forfait pour 573k€ et aux prestations de services de conception et de customisation qui sont différés pour le solde.

Les charges à payer rattachées aux postes de dettes au 31 décembre 2023 se décomposent de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Montant
Emprunts et dettes financières divers	820 384
Fournisseurs et comptes rattachés	18 757 705
Salaires et organismes sociaux	4 191 718
Etat et autres collectivités	624 131
Total	24 393 939

4.3 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement ont compté pour 20 239 milliers d'euros au compte de résultat et 17 937 milliers d'euros ont en outre été immobilisés conformément aux principes comptables applicables.

4.4 Détail des disponibilités

Les disponibilités se ventilent de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Montant
Valeurs mobilières de placement	-
Solde bancaires débiteurs	8 539 372
Total	8 539 372

4.5 Capitaux propres

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission, fusion, d'apport	Réserves & RAN	Résultat	Total
Situation au 31/12/2022	64 821	16 239	7 328 -	18 500	69 888
Affectation résultat 2022	-	-	18 500	18 500	-
Augmentation capital	8 862	2 216	-	-	11 078
Réduction capital	-	-	-	-	-
Changement méthode comptable IDR	-	-	250	-	-
Résultat 2023	-	-	-	34 030 -	34 030
Situation au 31/12/2023	73 683	18 455 -	11 422 -	34 030	46 686

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été affecté au report à nouveau créditeur par décision de l'associé unique du 31 mai 2023.

Le capital a évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Capital social à l'ouverture	81 025 960	0,80 €	64 820 768,00 €
Capital social à la clôture	92 103 935	0,80 €	73 683 148,00 €

4.6 Détail des provisions pour risques et charges

<i>En euros</i>	31/12/2022	Augmentation / Dotations	Reprise provision utilisée	Changement méthode comptable	Reprise provision non utilisée	31/12/2023
Provisions pour engagement de retraite	5 823 545	628 964 -	751 038	250 924	-	5 952 395
Provisions pour litiges prud'homaux	760 528	887 668 -	580 847		-	1 067 350
Provisions pour perte de change	-	13 511	-		-	13 511
Provision pour perte à terminaison	190 370	41 303			-	231 673
Total	6 774 443	1 571 447 -	1 331 885	250 924	-	7 264 929

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant
Valeur actualisée de l'engagements au 1er janvier 2023	5 823
Coût financier	214
Coût des services rendus au cours de l'exercice	417
Prestations services	- 165
Variations des gains et pertes actuariels	- 336
Valeur de périmètre	
Valeur actualisée de l'engagements au 31 décembre 2023	5 953

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2023 est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant
Coût net de la période	631
(Gain) / perte actuariel net comptabilisés au cours de la période	- 85
Coûts des services passés	- 165
Profit enregistré au titre de la réduction du régime à prestations définies	
Perte Gain comptabilisé en résultat	381

Les données relatives aux bénéficiaires pris en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

	31/12/2023
Nombre de bénéficiaires	401
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	20,4
Age moyen des bénéficiaires (en années)	44,6

5 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des produits d'exploitation

Chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>En euros</i>	2023	2022
France	124 078 523	137 625 443
Union Européenne	3 266 350	4 049 488
Hors Union Européenne	23 274 624	11 716 953
Total	150 619 497	153 391 884

5.2 Résultat financier

Le détail du résultat financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est le suivant :

<i>En euros</i>	Charges	Produits
Charges financières sur autres emprunts obligataires	779 402	-
Charges financières sur emprunts et dettes financières diverses	650 744	-
Autres charges financières	371 279	-
Autres produits financiers	-	64 362
Total	1 801 425	64 362
Résultat financier	1 737 063	

5.3 Résultat exceptionnel

Le détail du résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est le suivant :

<i>En euros</i>	Charges	Produits
Pénalités sur marchés / projet client	252 368	-
Amendes et pénalités	-	-
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	35 000	-
Autres charges exceptionnelles	4 821 359	-
Pénalités reçues	-	-
Produits de cession des immobilisations	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Total	5 108 728	-
Résultat financier	5 108 728	

Les autres charges exceptionnelles sont constituées pour 4,7m€ de la mise au rebut de la production immobilisée au cours d'exercices précédents.

5.4 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

<i>En euros</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Résultat net
Résultat comptable	- 30 688 146	- 5 108 728	-	- 35 796 874
Réintégration	3 690 048		-	3 690 048
Déductions	- 2 790 883		-	- 2 790 883
Résultat fiscal	- 29 788 981	- 5 108 728	-	- 34 897 709
Impôts	1 766 540		-	1 766 540
Total	- 57 811 422	- 10 217 456	-	- 34 030 334

6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1 Allègement de la dette future d'impôts (au 31 décembre 2023) :

<i>En euros</i>	Bases	Impôts
C3S	160 021	40 005
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5 952 395	1 488 099
Provisions pour risques et charges	245 184	61 296
Ecart de conversion	15 476	3 869
Total	6 373 076	1 593 269

Le taux de l'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul est de 25 %.

6.2 Honoraires Commissaires aux Comptes

<i>En euros</i>	KPMG
Certification des comptes	100 800
Services autres que la certification des comptes	-
Total	100 800

6.3 Situation fiscale latente et conditionnelle

Néant.

6.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société

Oditop SAS, société au capital de 1 321 880,33 euros ayant son siège social 50 cours de l'Ile Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.

6.5 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une convention d'intégration fiscale lie la Société à la société ODITOP, tête du groupe d'intégration fiscale.

6.6 Prêts interentreprise

Au 31 décembre 2023, la Société bénéficiait de prêts de la part d'ODILINK pour un montant de 33 038 090 euros intérêts courus non échus compris pour lesquels Odilink s'est engagé à ne pas demander le remboursement dans les 12 prochains mois.

6.7 Engagements hors bilan

<i>En milliers euros</i>	2023
Bail - Caution site Boulogne	365
Bail - Caution site Lyon	80
Orange	31
Total	476

6.8 Effectif moyen

L'effectif au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	406	424
Agents de maîtrise	2	2
Employés	13	51
Effectif moyen	421	477

6.9 Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles. Aucun crédit ou avance n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

6.10 Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2024, Odilink a octroyé à la Société un prêt d'actionnaires de 11.000.000€, destiné à contribuer au financement du plan de développement du groupe Odigo.

6.11 Informations diverses

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées qui n'aient pas été conclues à des conditions normales de marché.

6.12 Informations concernant les filiales et participations

Les filiales et participations (détenues à plus de 50%) se détaillent comme suit au 31 décembre 2023 :

Informations Financières

Filiales (+50% du capital détenu par la société)	Capital & Primes	Réserves et RAN avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Scté	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (N)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (N)	Observations
				Brute	Nette					
1-1 Filiales Françaises										
1-1 Filiales étrangères										
Odigo CX Solutions c/o Skadden Arps, Slate, Meagher & Ltd Flom (UK) LLP 40 Bank Street Canary Wharf London, E14 5DS - UK	500 GBP	-	100%	595 EUR	595 EUR	-	-	4 374 254 GBP	313 948 GBP	
Odigo Deutschland GmbH c/o Intertrust Deutschland GmbH Eschersheimer Landstrabe 14, 60322 Frankfurt am Main - Germany	25 000 EUR	30 000 EUR	100%	25 000 EUR	25 000 EUR	-	-	758 000 EUR	38 000 EUR	
Odigo Neerland B.V. Herikerbergweg 88, Jupiter Bulding, 1101 CM Amsterdam Holland	1 000 EUR	14 000 EUR	100%	1 000 EUR	1 000 EUR	-	-	303 000 EUR	88 000 EUR	
Odigo Belgium Avenue Fonsny 46 boîte 59 1060 Saint-Gilles Belgique	1 000 EUR	7 000 EUR	100%	1 000 EUR	1 000 EUR	-	-	300 000 EUR	14 000 EUR	
Prosodie Iberica Calle Puerto de Somport 28050 Madrid Espagne	1 886 000 EUR	823 000 EUR	100%	6 527 515 EUR	6 527 515 EUR	-	-	14 859 000 EUR	1 316 000 EUR	
Odigo Iberica	500 000 EUR	748 000 EUR	100%	7 995 668 EUR	7 995 668 EUR	-	-	6 560 000 EUR	- 510 000 EUR	